



CONDITIONS GÉNÉRALES TRADU-C

Article 1. Application

Les présentes Conditions générales s'appliquent aux services fournis par Tradu-c. Elles prévalent sur celles du Client et, sauf circonstances particulières et bien définies, le Client renonce à ses propres conditions générales.

Article 2. Devis signé

Pour éviter tout conflit, le travail débute après réception par Tradu-c, par courrier ou e-mail, d'une copie du bon de commande, tel que délivré par Tradu-c dans le cadre de son devis, signé par le Client.

Tous les prix sont exprimés en EUR et s'entendent hors TVA. Les offres et devis, quelle qu'en soit la forme, ne sont pas contraignants, sauf disposition contraire explicitement définie. Les offres ou devis ne valent pas automatiquement pour les prestations suivantes. Lorsqu'un prix a été indiqué pour une prestation, Tradu-c n'a pas l'obligation de livrer une partie de la prestation à un prix partiel directement proportionnel au prix indiqué pour l'ensemble de la prestation.

Article 3. Garantie de qualité

Chaque texte est traité selon la procédure suivante : rédaction ou traduction, révision rigoureuse, vérification orthographique et procédure d'AQ à l'aide d'outils de traitement de texte appropriés. Si le Client en exprime le souhait, il est possible de faire appel à un relecteur externe moyennant des frais supplémentaires.

Le Client est en droit de demander une révision et/ou une correction pour chaque texte. Toutes les corrections supplémentaires sont considérées comme des corrections d'auteur et sont facturées en tant que telles, conformément au tarif indiqué. Les éléments suivants sont également considérés comme des corrections d'auteur : toute modification profonde du contenu et du style par rapport aux instructions d'origine, sauf disposition contraire explicitement définie dans le devis.

Article 4. Confidentialité

Tradu-c s'engage à préserver la confidentialité vis-à-vis de tiers, de toutes les informations et données du Client portées à sa connaissance pendant la réalisation de la prestation. Trad-c prend toutes les précautions qui

s'imposent pour protéger les intérêts du Client. Si cela est souhaité ou nécessaire, Tradu-c est prêt à accepter un accord de non-divulgateion.

Le Client s'engage à ne pas communiquer avec des tiers, ainsi qu'à ne divulguer aucun rapport, concernant l'approche, les méthodes de travail ou les devis de Tradu-c, sans le consentement explicite de Tradu-c.

Article 5. Droits de propriété intellectuelle

Tradu-c demeure le titulaire légitime des droits de propriété intellectuelle de tous les textes livrés jusqu'à réception de l'intégralité du paiement correspondant au montant indiqué sur la facture émise par Tradu-c au Client. Dès réception du paiement, les droits de propriété intellectuelle du produit livré sont transférés en totalité et sans condition par Tradu-c au Client.

Article 6. Responsabilité

Il est du devoir du Client de vérifier les textes et les services fournis afin de s'assurer que ces derniers ne contiennent aucune erreur ou inexactitude, et le Client accepte la responsabilité découlant de cette obligation. Le Client assure Tradu-c contre toute responsabilité, y compris les réclamations de tiers concernant les droits de propriété intellectuelle relatifs aux matériaux ou aux informations fournis par le Client et utilisés dans l'exécution du contrat, y compris les dommages qui en découlent.

Article 7. Conditions de paiement

Tradu-c joint une facture à la version finale du texte livré au Client. Les factures sont payables à 30 (trente) jours à compter de la date d'émission de la facture et ceci sans déduction de réduction/remise.

Pour les nouveaux Clients, le versement d'un acompte correspondant à 50 % du montant indiqué sur le devis est obligatoire avant la livraison de la prestation. Le montant restant est facturé comme indiqué précédemment.

Dans le cas où le cycle de corrections, mentionné à l'article 3, est retardé de plus de 7 (sept) jours ouvrables par la faute du Client, Tradu-c est en droit de facturer le montant total avant que les corrections soient apportées.

Pour les prestations s'étalant sur plus de 30 (trente) jours, Tradu-c est en droit d'émettre une facture mensuelle pour les prestations fournies. Tradu-c est en droit d'émettre une facture séparée pour chaque livraison partielle effectuée (livraison d'une partie de la prestation complète).

Article 8. Réclamation

Chaque facture est considérée comme acceptée par le Client si, dans un délai de 5 (cinq) jours ouvrables après l'émission de la facture par Tradu-c, aucune réclamation écrite n'a été retournée à Tradu-c par le Client au moyen d'une lettre recommandée. Les réclamations ne sont acceptées que dans la mesure où les services ou produits fournis par Tradu-c n'ont pas été utilisés, traités, édités ou autrement cédés par le Client. Cela n'a aucune influence sur toute obligation de paiement (partielle).

Article 9. Compensation et intérêts de retard

Tout retard ou défaut de paiement sera considéré comme une violation contractuelle en vertu de l'art. 1147 du Code civil belge. Dans un tel cas, le montant facturé sera majoré sans notification ou mise en demeure préalables d'un taux fixe de compensation de 10 %. En outre, les intérêts de retard seront facturés au taux de 1 % supplémentaire chaque mois. Les mois incomplets seront inclus dans le calcul en tant que mois complets. La compensation et les intérêts sont dus indépendamment de tout intérêt et coût juridique.

Article 10. Modifications apportées à la prestation

Le Client accepte que la planification de la prestation puisse subir des modifications dans le cas où, dans la période intermédiaire, les parties développent ou modifient l'approche, les méthodes de travail ou la portée de la prestation et/ou les activités qui en découlent. Dans

le cas où de telles modifications engendrent la nécessité d'un travail supplémentaire, ceci sera considéré, en accord avec le Client, comme une prestation supplémentaire. Si les parties s'accordent sur une exécution échelonnée, Tradu-c est en droit de suspendre l'achèvement des parties des phases ultérieures jusqu'à ce que le Client ait approuvé la phase antérieure par écrit.

Article 11. Négligence de la part du Client

En cas de retard d'exécution ou de livraison des travaux dû à une négligence ou à un cas de force majeure du côté du Client, Tradu-c est en droit de facturer le montant total convenu. Cela comprend, sans s'y limiter : les frais déjà engagés pour la réalisation de la prestation et ceci nonobstant le droit de Tradu-c de réclamer des frais supplémentaires, dommages et intérêts.

Article 12. Juridiction compétente

Les présentes Conditions générales sont soumises au droit belge. Tout conflit sera soumis aux tribunaux compétents de la région du siège social de Tradu-C.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ Cette version française des Conditions générales n'est fournie qu'à titre informatif. Les seules Conditions générales juridiquement contraignantes sont celles rédigées initialement en néerlandais, disponibles sur les devis et bons de commande ainsi qu'à l'adresse www.tradu-c.be/assets/documents/traduc-conditions-NL-web.pdf.

Conditions générales inchangées et en vigueur depuis le 1er février 2024.

Tradu-c - info@tradu-c.be

Numéro de TVA: BE 0682.606.816

Coordonnées bancaires : IBAN : BE83 0689 3528 2515

BIC/SWIFT : GKCCBEBB

Tradu-c

info@tradu-c.be

Mechelsbroekstraat 7,
2800 Mechelen - Belgique

www.tradu-c.be



Tradu-c

A clear voice
across languages